



ORIENTATION



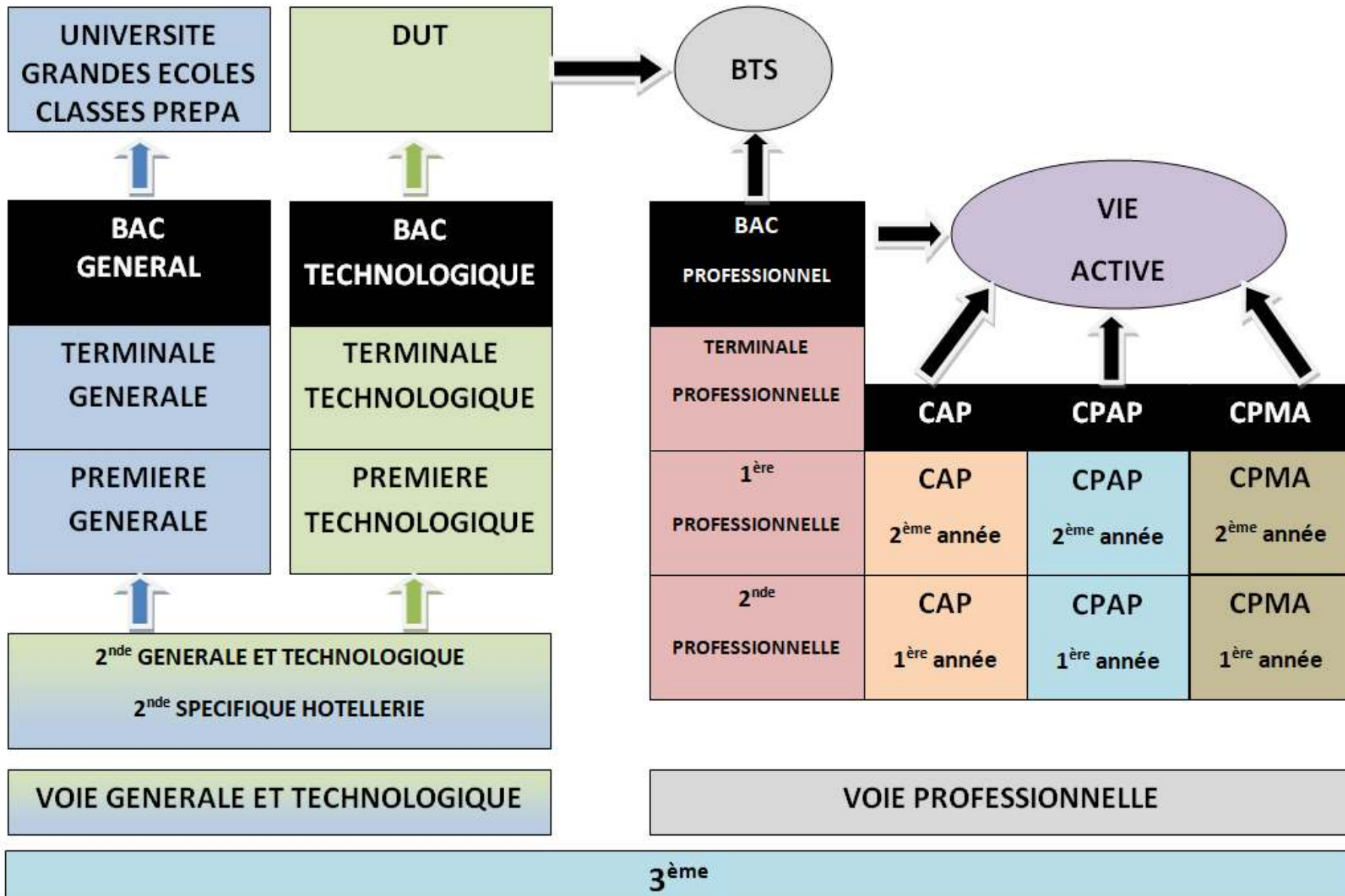


INFORMATION DES ÉLÈVES DE 3^{ÈME}
LYCEE POLYVALENT IHI TEA NO VAVAU

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



Année 2024-2025





LES GRANDES ETAPES DE L'ORIENTATION





LA PHASE PROVISOIRE

C'est la phase actuelle!





**Avant le 28 février,
Remplissez le cadre 1**





CALENDRIER ET PROCEDURE

Cadre 1 Intentions de la famille

A remettre au professeur principal avant le.....

Nous envisageons pour la rentrée prochaine :

- 2^{nde} GT
- 2^{nde} professionnelle champ(s) professionnel(s/spécialités) :
-
- 1^{ère} année de CAP,CPAP ou CPMA spécialités envisagées :
-

Date et signature du représentant légal

28 février 2025

Cadre 2 PROPOSITION(S) PROVISOIRE(S) du conseil de classe

- 2^{nde} GT
- 2^{nde} professionnelle
- 1^{ère} année de CAP, CPAP ou CPMA

Recommandations du conseil de classe pour l'orientation souhaitée et avis sur les spécialités envisagées

.....

.....

.....



CALENDRIER ET PROCEDURE

Cadre 3 RÉPONSE de la famille

Nous avons pris connaissance de la proposition provisoire du conseil de classe

Nous souhaitons rencontrer le professeur principal :

oui

non

Date et signature du représentant légal

Phase de discussion entre les familles et les professeurs principaux et/ou le PSyEN.





LA PHASE DEFINITIVE

Ce sera au mois d'avril - mai!





**Avant le 16 mai,
Vous devrez remplir les
cadres 4 et 11**





CALENDRIER ET PROCEDURE

Phase définitive : Vœux définitifs d'orientation et décision d'orientation

- ✓ Vous formulez vos **vœux définitifs** d'orientation (cadre 4) ainsi que vos **vœux d'affectation** ([cadre 11](#))
- ✓ Le conseil de classe formule une **proposition d'orientation** (cadre 5).
- ✓ Vous prenez connaissance de l'avis écrit du conseil de classe et **signez** (cadre 6)

Cadre 4 VŒUX DÉFINITIFS de la famille

A remettre au professeur principal avant le.....

Nous demandons pour la rentrée prochaine :

- 2^{nde} GT
- 2^{nde} professionnelle
- 1^{ère} année de CAP, CPAP ou CPMA

Date et signature du représentant légal

Vendredi 16 mai 2025





CALENDRIER ET PROCEDURE

[Cadre 4](#)

Cadre 11

Vœux d'affectation de la famille

Vœu n°	2 nd e GT / 2 nd e pro 1 ^{ère} année CAP,CPAP ou CPMA/ 3eme	Option(s) souhaitée(s) (2 nd e GT) Champ(s) professionnel(s)/ Spécialités (2 nd e prof/ CAP/CPAP/CPMA)	Etablissements
1			
2			
3			
4			
5			

A

le

Signature du représentant légal



CALENDRIER ET PROCEDURE

Cadre 5 PROPOSITION du conseil de classe

Pour information :

<i>Décision d'orientation</i>	<i>Vœux possibles</i>
<i>2^{nde} générale et technologique</i>	<i>2^{nde} GT- 2^{nde} professionnelle- 1^{ère} année de CAP/CPAP/CPMA</i>
<i>2^{nde} professionnelle</i>	<i>2^{nde} professionnelle- 1^{ère} année de CAP/CPAP/CPMA</i>

2^{nde} GT 2^{nde} professionnelle 1^{ère} année de CAP, CPAP ou CPMA

Observations du conseil de classe :

Cadre 6 RÉPONSE de la famille

Nous avons pris connaissance de la proposition du conseil de classe

- ✓ Si accord, Cette proposition devient décision d'orientation définitive prise par le chef d'établissement.
- ✓ Si désaccord : Le chef d'établissement ou son représentant doit vous recevoir et arrêter une décision d'orientation (cadre 7).
- ✓ Si le désaccord persiste, vous pouvez faire **appel de la décision** (cadre 8)

Date et signature du représentant légal



CALENDRIER ET PROCEDURE

Cadre 7 DÉCISION du chef d'établissement après entretien

Pour rappel :

<i>Décision d'orientation</i>	<i>Vœux possibles</i>
<i>2^{nde} générale et technologique</i>	<i>2^{nde} GT- 2^{nde} professionnelle- 1^{ère} année de CAP/CPAP/CPMA</i>
<i>2^{nde} professionnelle</i>	<i>2^{nde} professionnelle- 1^{ère} année de CAP/CPAP/CPMA</i>
<i>1^{ère} année de CAP/CPAP/CPMA</i>	<i>1^{ère} année de CAP/CPAP/CPMA</i>

Votre décision :

Orientation en 2^{nde} générale et technologique ou spécifique

Orientation en 2^{nde} professionnelle

Orientation en 1^{ère} année de CAP, CPAP ou CPMA

Motivation de la décision du chef d'établissement en cas de désaccord

À

Signature du chef d'établissement

le





CALENDRIER ET PROCEDURE

Cadre 8 RÉPONSE de la famille après entretien avec le chef d'établissement ou son représentant

- Nous acceptons la décision du chef d'établissement et nous remplissons une nouvelle fiche de vœux (cadre 11)
- Nous refusons la décision du chef d'établissement et faisons appel devant la commission* pour le passage en :

À _____ le _____
Signature du représentant légal

*Cette commission souveraine, placée sous l'autorité de la ministre, examinera le dossier et arrêtera une décision définitive.

Les raisons du désaccord peuvent être précisées dans une lettre adressée au Président de la commission. Vous pouvez également demander par courrier à être entendu par celle-ci.

Cadre 9 En cas d'appel : DÉCISION de la commission d'appel :

A _____ le _____

APPEL : accepté refusé

Motif du refus :

Le(la) Président(e) de la commission d'appel :



AFFELNET

Pas de nouveauté dans les procédures d'affectation

Depuis 2008, l'orientation est pilotée par AFFELNET (AFFECTATION PAR LE NET)

Cas concret:

Imaginons que:

- 50 élèves **sur toute la Polynésie** demandent **en 1^{er} vœu** à entrer en 2 Pro FMHR à Bora Bora à la rentrée 2025
- Nombre de places disponibles: 24
- AFFELNET va sélectionner les 24 premiers élèves, les **26 autres devront choisir une autre formation.**
- Je recevrai alors au moment de la première phase d'affectation la liste des élèves affectés dans mon établissement en 2 Pro FMHR.
- [La diapo suivante](#) va nous expliquer comment AFFELNET sélectionne les élèves.





AFFELNET

Autre cas concret qui va démontrer l'importance de l'ordre des vœux

Imaginons que:

- 15 élèves **sur toute la Polynésie** demandent **en 1^{er} vœu** à entrer en 2 Pro Maintenance nautique à Raiatea à la rentrée 2025
- 12 élèves **sur toute la Polynésie** demandent **en 2^{ème} vœu** à entrer en 2 Pro Maintenance nautique à Raiatea à la rentrée 2025
- Nombre de places disponibles: **20**
- AFFELNET va sélectionner les 15 élèves qui ont demandé cette formation en 1^{er} vœu
- AFFELNET va ensuite rechercher les 5 meilleurs élèves parmi les 12 élèves qui ont demandé cette formation en 2^{ème} vœu





L'ORIENTATION À BORA BORA

208 élèves sont scolarisés à ce jour en 3^{ème}

Le lycée polyvalent IHI TEA NO VAVAU dispose à la rentrée 2025 des places suivantes:

- ▶ 2GT: 70
- ▶ 2PRO: 24
- ▶ 1CPAP PB: 12
- ▶ 1CPAP PMH: 12

Bora Bora est le seul CETAD de toute la Polynésie à ouvrir des CPAP pour 12 élèves. Tous les autres CETAD sont limités à 6.

Soit un total de 118 places.

Mathématiquement, $208 - 118 = 90$ élèves devront obligatoirement poursuivre leur scolarité ailleurs qu'à Bora Bora.





MERCI DE VOTRE ATTENTION

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

LYCEE POLYVALENT IHI TEA NO VAVAU